

MEDIAPART.fr

1

Document de la bibliothèque : Edes Flintel
document.mediapart.fr

Au Sénat, les majorités de gauche seront à l'investir

PAR MATTHEW MATHALGOS
ARTICLE PUBLIÉ LE 20-05-2013 À JUILLET 2012

Pour un premier ministre qui a promis de revaloriser le Parlement, cela fait un peu mauvais genre. Mercredi 4 juillet, le lendemain de son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault devait, sans surprise, renoncer à mettre aux voix sa première déclaration devant les sénateurs.

Certes, la réforme constitutionnelle de 2008 l'y autorise (il s'agit alors d'une déclaration sans vote, prévue par l'article 50-1 de la Constitution). Pourtant, les chiffres et la logique politique l'ont emporté : s'il s'était risqué à demander un vote, le premier ministre aurait pu être mis au minorité devant les sénateurs. Ce qui n'aurait pas manqué de créer un sérieux accroc politique, juste après un plébiscite la veille à l'Assemblée nationale.

Le PS détient à l'Assemblée nationale la majorité absolue mais seulement une majorité relative au Palais du Luxembourg. En septembre 2011, la Haute assemblée a basculé à gauche – une alternance historique – mais de quelques sièges seulement. « Il n'y a de majorité que si la groupe socialiste se met d'accord avec les communistes, les radicaux de gauche et les verts », résume Jean-Pierre Sueur, le président (PS) de la commission des Lois.

Tous ensemble, ces groupes réunissent 177 sénateurs – PS (129 sénateurs), radicaux de gauche (RDSE), 177, communistes (CRG, 21) et Verts (11), quatre sièges au-delà de la majorité absolue. En ce moment, c'est même beaucoup moins : trois sénateurs (Thierry Repentin, Anne-Marie Escaffier et Hélène Conway-Moutet) viennent tout juste d'entrer au gouvernement après le renouvellement post-législatives. A cause du dalai législatif d'un mois, leurs suppléants ne pourront pas voter avant le 22 juillet. Face à la droite qui compte 171 sénateurs, la gauche n'en compte donc que ceux-ci et ceux qui 174. La majorité absolue plus un vote suffit pour vaincre. Dans ce contexte, un vote aurait été à-rieux. Une telle chose de deux

sénateurs ratent le taxi... », ironise Jacques Mézard, le patron du groupe des radicaux de gauche du Sénat (RDSE).

Parti	Sièges
PS	129
CRG	21
Verts	11
RDSE	17
UMP	132
UDF	19
Divers	21

La répartition au Sénat en 2011 (sur 349) en CRG, 2012

L'issue du vote était carrément incertaine car, ces derniers jours, le CRC (communiste), fort de 21 élus, a fait savoir qu'il rejetait les conclusions du sommet européen de Bruxelles – lors duquel François Hollande a accepté le principe d'une ratification au Parlement du pacte budgétaire négocié entre Nicolas Sarkozy et Angela Merkel.

« Nous souhaitons un référendum sur ce sujet. Nous n'allons donc pas approuver le discours de politique générale », indiquait des jeudi Nicole Borvo Colen-Séat, la présidente du groupe CRC, interrogée par Mediapart. « Ils sont partis pour ne pas dire oui, nous confirmerait vendredi François Rebsamen, le maire de Dijon, chef de file des socialistes au Sénat. Du coup, Jean-Marc Ayrault a décidé qu'il n'y aurait pas de vote. » Lundi après-midi, le groupe CRC restait sur cette ligne.

« C'est quand même un peu la merde »

Le Sénat tout plein à gauche en 2011. Un peu prétentieux. © Eberhard

Cette première passe d'armes suggère la tenue des débats qui, sur fond de réduction des dépenses publiques, ne vont pas manquer d'apparaître très vite à gauche. Paradoxalement, c'est au Sénat, doté de moins de pouvoirs mais seul véritable maillon faible dans un

15